

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de
l'alimentation

30 JUIL. 2019

Arrêté du

**portant nomination des membres du conseil spécialisé de FranceAgriMer
« vin et cidre »**

NOR : AGRT1915210A

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu les articles L. 621-1 à L. 621-5 du code rural et de la pêche maritime ;

Vu les articles D. 621-1, D. 621-2, D. 621-7-2, D. 621-18, D. 621-18-1 et D. 621-20 du code rural et de la pêche maritime ;

Vu le décret n° 2019-519 du 24 mai 2019 relatif à l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer) ;

Sur propositions des organisations consultées,

Arrête :

Article 1^{er}

En application des articles D. 621-18, D. 621-18-1 et D. 621-20 du code rural et de la pêche maritime, sont nommés pour cinq ans membres du conseil spécialisé de FranceAgriMer « vin et cidre » avec voix délibérative :

*En qualité de personnalités représentant les comités nationaux de
l'Institut national de l'origine et de la qualité*

M. PALY (Christian)

M. PAUL (Eric)

En qualité de personnalités représentant la production agricole

M. DESPEY (Jérôme)

M. VOLLE (Jérôme)

M. BANCILLON (Gérard)

M. FARGES (Bernard)

M. DUVAL (Jean-Luc)

M. MASSE (Samuel)

M. MARIOTTI-BINDI (Nicolas)

M. DESOUCHE (Xavier)

Mme BECKER (Martine)

En qualité de personnalités représentant le négoce

M. CHAPOUTIER (Michel)
M. DELAUNAY (Laurent)

En qualité de personnalités représentant les exportateurs

Mme MONMOUSSEAU (Juliette)
M. HAUSHALTER (Georges)

En qualité de personnalités représentant la transformation

M. De BEAUVILLÉ (Aymeric)
M. HILLENWECK (Marc)

En qualité de personnalité représentant les distilleries

M. BURNEREAU (Hubert)

En qualité de personnalités représentant le commerce et la distribution

M. JOURDAIN (Patrick)
Mme SONNENDRECKER (Audrey)

En qualité de personnalités proposées par les conseils de bassin viticole

M. BAUER (Jérôme)
M. PETTERMANN (Didier)
M. SICHEL (Allan)
M. HERAUD (Stéphane)
M. LABET (François)
M. PIRON (Dominique)
M. TOUBART (Maxime)
M. VRANKEN (Paul-François)
M. FORGET (Christophe)
M. MORILLON (Florent)
Mme De LORGERIL (Miren)
M. GRAVEGEAL (Jacques)
M. DEFRANCES (Michel)
M. CARRERE (Michel)
M. BRAULT (Olivier)
M. ROLENDEAU (Denis)
M. PASTORINO (Eric)
M. MONTERGEMONT (Samuel)
M. POLI (Eric)
M. FRANCESCHI (François)

En qualité de personnalité représentant le secteur coopératif agricole

M. CALMETTE (Boris)

En qualité de personnalité représentant les viticulteurs indépendants

M. FABRE (Jean-Marie)

En qualité de personnalité représentant les salariés de la filière

M. VANYEK (Claude)

En qualité de personnalité représentant les consommateurs
M. PROKSCH (Hervé)

En qualité de personnalité représentant les Régions

Mme GERVAIS (Esther)

Article 2

En application de l'article D. 621-18, D. 621-18-1 et D. 621-20 du code rural et de la pêche maritime, sont nommés pour cinq ans membres du conseil spécialisé de FranceAgriMer « vin et cidre » avec voix consultative :

En qualité de personnalités représentant les organisations interprofessionnelles reconnues au niveau national ou les associations d'organisations interprofessionnelles reconnues

M. BARILLERE (Jean-Marie)
M. TINTANÉ (Serge)
M. PELLETIER (Thomas)
M. De SAINT POL (Xavier)

En qualité de personnalités représentant les instituts techniques

M. ANGELRAS (Bernard)
M. ROULAND (Denis)

En qualité de personnalité représentant l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture

M. CARRETIER (Denis)

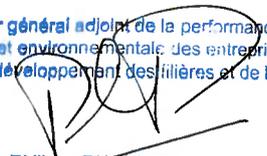
ARTICLE 3

La Directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le **30 JUIL. 2019**

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,
Pour le ministre et par délégation :

Le directeur général adjoint de la performance
économique et environnementale des entreprises
Chef du service développement des filières et de l'emploi


Philippe DUCLAUD